



AFRITAC de l'Ouest



**SEMINAIRE SUR LA CONJONCTURE AU PREMIER SEMESTRE 2022 ET LES
PREVISIONS MACROECONOMIQUES 2022-2025 DANS LES ETATS MEMBRES DE
L'UEMOA, AU CAP-VERT, EN GUINEE ET EN MAURITANIE**

Ouagadougou, du 30 mai au 03 juin 2022

Points saillants

Juin 2022

POINT 1 : INTRODUCTION

1. Le séminaire sur la conjoncture au premier semestre 2022 et les prévisions macroéconomiques 2022-2025 dans les Etats membres de l'UEMOA, au Cap-Vert, en Guinée et en Mauritanie s'est tenu, du 30 mai au 03 juin 2022, à Ouagadougou (Burkina Faso). Ledit séminaire a été conjointement organisé par la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest.
2. Tous les Etats membres de l'UEMOA, excepté le Mali, étaient représentés par des participants respectivement en charge de l'analyse conjoncturelle et de la prévision macroéconomique. Les représentants de la Guinée ont suivi les travaux par visioconférence mais ceux de la Mauritanie et du Cap-Vert n'ont pu y participer. Des experts de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), d'AFRISTAT, d'AFRITAC de l'Ouest, de l'Agence Monétaire pour l'Afrique de l'Ouest (AMAO), du Bureau Sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Commission de l'UEMOA ont également pris part à la rencontre. (Cf. liste des participants en annexe).
3. Le séminaire avait pour objectif principal de faire le point de la conjoncture récente et des prévisions macroéconomiques 2022-2025 dans les Etats et de permettre, en outre, des échanges et discussions sur le thème : « effets de l'inflation actuelle sur les pays et mesures de riposte ».
 - . De manière spécifique, il visait à :
 - présenter la situation conjoncturelle récente et les prévisions de la période 2022-2025 des Etats, en vue de faciliter les travaux de suivi de la Commission de l'UEMOA, d'AFRISTAT, d'AFRITAC de l'Ouest, de la BCEAO et des autres institutions sous régionales et régionales ;
 - identifier, dans l'évolution récente de la conjoncture économique, les éléments qui déterminent le niveau des agrégats macroéconomiques de l'année 2022 ;
 - partager l'expérience de chacun des Etats et des institutions régionales sur les bonnes pratiques dans le domaine du suivi conjoncturel et les prévisions macroéconomiques à moyen terme.

POINT 2 : OUVERTURE DES TRAVAUX

4. Le discours d'ouverture des travaux de **Monsieur Mahamadou GADO, Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE)** a été livré par son représentant **Monsieur Komlan Dodzi AGBODJI, Chargé de Mission du Commissaire**. Au cours de son intervention, il a d'abord remercié les autorités des Etats et institutions partenaires pour avoir accepté la présence des participants à la rencontre. Ensuite, il a souligné l'importance que la Commission accorde au suivi conjoncturel et à l'exercice de prévision des Etats membres et de la sous-région. Il a rappelé que les recommandations du séminaire seraient fidèlement transmises aux plus hautes autorités de la Commission et des Etats, avant de saluer la coopération active entre la Commission de l'UEMOA et les autres institutions sous régionales et régionales. Enfin, il a souhaité un plein succès aux travaux et déclaré ouvert le séminaire sur la conjoncture au premier semestre 2022 et les prévisions macroéconomiques 2022-2025 dans les Etats membres de l'UEMOA, au Cap-Vert, en Guinée et en Mauritanie.

5. Après cette intervention, un tour de table a permis aux participants de se présenter.

POINT 3 : DEROULEMENT DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

6. Après la cérémonie d'ouverture, le projet de programme de travail a été amendé et adopté. Les travaux ont, par la suite, été organisés en trois (03) sessions ayant donné lieu à des communications des Etats et des Institutions.

Session 1 : Communications-pays sur le diagnostic conjoncturel au premier semestre 2022 et les prévisions macroéconomiques 2022-2025

7. Les communications ont été effectuées par les sept (07) Etats présents sur les évolutions de leurs indicateurs conjoncturels au premier semestre 2022 et les résultats des prévisions macroéconomiques pour la période 2022-2025. Par Etat, les résumés des communications se présentent comme suit :

a) Bénin

8. Au Bénin, à la suite de la croissance remarquable enregistrée au quatrième trimestre 2021 (+7,4%, après +7,2% au troisième trimestre 2021), le premier semestre 2022 se déroule dans un contexte marqué par l'allègement des dispositions préventives et restrictives contre la pandémie de la Covid-19 (Conseil des Ministres du 16 mars 2022), la poursuite de la mise en œuvre des projets inscrits au titre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026 et une hausse des prix, en rapport avec le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine. Concernant la hausse des prix, le Gouvernement a pris plusieurs mesures de soutien aux populations (Conseil des Ministres des 02 février, 23 mars et 20 avril 2022).

9. Ainsi, au premier trimestre 2022, les données provisoires permettent de relever une hausse globale de 11,3% de la production industrielle, comparativement au même trimestre de 2021. De même, il a été enregistré une hausse considérable du trafic aérien alors que le trafic portuaire a baissé sur les quatre (04) premiers mois de l'année. Aussi, il est à noter un accroissement (+10,5%) des créations d'entreprises au premier trimestre 2022 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette situation s'est déroulée dans un environnement de prix à la consommation contenu, grâce aux mesures prises par le Gouvernement pour atténuer leur envolée globale (le taux d'inflation est ressorti à 3,0% en moyenne annuelle et à 1,0% en glissement annuel, en avril 2022). Au plan des échanges avec le reste du monde, en rythme annuel, il est observé un déficit commercial de 287,3 milliards FCFA au premier trimestre 2022, malgré la forte hausse des exportations totales (+24,1%), les importations ayant progressé de 8,1% sur la période. Il en a résulté un taux de couverture de 37,9%. Toutefois, le second trimestre 2022 pourrait être moins favorable en raison principalement des conséquences de la crise en Ukraine dont le ressenti a vraiment démarré en mars 2022.

10. Dans ce contexte conjoncturel national et au regard de l'évolution de l'environnement économique international et sous régional¹, la prévision de la croissance pour le budget 2022, initialement de 7,0% a été révisée à la baisse pour passer à 5,7%. Il est en effet attendu que les tensions inflationnistes résultant de la guerre en Ukraine aient des effets

¹ Perspectives de l'économie mondiale, FMI, avril 2022

négatifs sur les consommations intermédiaires et probablement sur la production de la majorité des branches, entraînant ainsi une érosion de la valeur ajoutée. Toutefois, le secteur agricole devrait moins subir le choc que les autres, profitant de la sécurisation déjà faite des intrants agricoles nécessaires à la production agricole de la campagne 2022-2023.

11. Du côté des finances publiques, il est attendu, un creusement du déficit budgétaire donc compris (de 4,5% à 5,5% du PIB), en raison d'une hausse plus importante des dépenses que celle des recettes, comparativement aux prévisions d'octobre 2021. La hausse des recettes serait portée par les réformes des Administrations des Impôts, alors que la Douane devrait enregistrer une baisse de ses objectifs initiaux, imputables notamment aux mesures d'exonération en cours pour contrer la flambée des prix des produits de consommation. L'augmentation des dépenses est principalement due aux dépenses courantes, notamment la masse salariale pour tenir compte de la mesure de revalorisation des salaires annoncée par le gouvernement et les dépenses d'investissement. Au plan extérieur, il est attendu une forte dégradation du déficit courant qui s'établirait à 6,4% du PIB en 2022 contre 4,4% du PIB en 2021, en lien avec la hausse des prix à l'importation. La situation monétaire serait caractérisée par une hausse de la masse monétaire induite essentiellement par les actifs extérieurs nets et les créances sur l'économie.
12. Sur le moyen terme, la conduite de la politique économique sur la période 2023-2025 se fera conformément au PAG 2021-2026 et s'appuiera sur les orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND) 2018-2025 ainsi que sur les acquis du PAG 2016-2021. Il est attendu la poursuite de la politique de transformation structurelle et le relèvement des chaînes de valeurs ajoutées pour le développement du secteur de la transformation, en particulier dans le domaine de l'agro-industrie. Quatre secteurs (agriculture, tourisme, économie numérique et économie du savoir) seront alors priorisés. Sur cette base, le taux de croissance devrait se situer autour de 6,0% à l'horizon 2025, après 6,2 % en 2023.
13. Les échanges ont porté sur : l'impact de la crise russo-ukrainienne et les mesures prises par le Gouvernement qui ont permis de contenir l'inflation à un niveau moindre que celui des autres pays de la région, l'état d'exécution des projets d'investissement public sur lesquels reposent les hypothèses de projection à moyen terme, le rôle de la digitalisation de l'économie, l'amélioration prévue du solde budgétaire en 2022 compte tenu de la crise, et les estimations de production pour la campagne cotonnière 2021/2022.

b) Burkina Faso

14. Au premier trimestre 2022, l'activité économique a été marquée par l'appréciation des cours du dollar par rapport au FCFA et la poursuite de la montée du cours mondial du pétrole. Le cours mondial du coton a augmenté quant à lui de 13,1% au premier trimestre 2022, passant à 3024,7 dollars la tonne contre 2674,6 dollars au trimestre précédent.
15. Le contexte national est marqué par la poursuite de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19 et par la persistance de la menace sécuritaire, notamment aux frontières Est et Nord du pays. La production industrielle d'or a baissé de 10,3% en glissement trimestriel et de 31,7% en glissement annuel, induisant ainsi un fort repli du secteur de l'extraction. Les prix à la production des principales céréales (+48,4% pour le maïs, +28,0% pour le mil et +45,9% pour le sorgho) et de l'élevage (+32,8% pour les

béliers, +30,5% pour les boucs et +17,8% pour les taureaux) ont augmenté. Du côté du consommateur, il est à relever une hausse des prix à la consommation des biens alimentaires, aussi bien en glissement trimestriel (+2,8%) qu'en glissement annuel (+10,3%). L'inflation progresse ainsi avec une tendance à la hausse. Les transactions extérieures se sont traduites par une augmentation des exportations accompagnée d'une baisse tendancielle des importations entamée depuis le deuxième trimestre 2020. Quant à l'exécution budgétaire, elle a fait ressortir, à fin mars 2022, un déficit budgétaire 78,2 milliards, contre 196,1 milliards au même trimestre de 2021.

16. L'évolution des agrégats monétaires à fin mars 2022 par rapport à fin décembre 2021 a été marquée par une hausse du financement des activités économiques, notamment avec une hausse des créances intérieures (+15,7%) induisant un accroissement de la masse monétaire de (+15,2%).
17. Sous l'hypothèse principale d'une accalmie des attaques terroristes et d'une pluviosité favorable, l'activité économique enregistrerait une croissance de 6,7% en 2022, après 6,9% en 2021. Cette croissance serait tirée principalement par le secteur primaire pour lequel il est attendu un effet de rattrapage avec une valeur ajoutée qui augmenterait de 14,3%, après une baisse de 6,4% observée en 2021 (mauvaise pluviosité en 2021/2022).
18. L'inflation ressortirait à 6,0% en 2022, en hausse de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2021, imputable essentiellement à la flambée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (renchérissement des céréales, des légumes et des légumineuses), l'augmentation des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » et de celle du prix du carburant à la pompe. Néanmoins cette flambée des prix serait atténuée par les mesures prises par le Gouvernement, à savoir la suspension des autorisations spéciales d'exportation des céréales, l'accroissement des points de vente des céréales à prix social et le renforcement du contrôle des prix réglementés.
19. Au niveau des finances publiques, il est attendu une hausse des recettes fiscales de 6,4% en 2022. Cet accroissement serait lié principalement à la reprise de l'activité économique entamée en 2021, à la poursuite de la digitalisation des services des régies de recettes (DGI, DGD) et à la généralisation de la facture normalisée. L'encours de la dette resterait soutenable (en dessous de 70%) avec un taux d'endettement projeté à 53,3% en 2022. Toutefois, la dette reste caractérisée par une prédominance de sa composante intérieure avec des maturités courtes et coûteuses pour les finances publiques.
20. Au titre des échanges avec le reste du monde, les transactions se solderaient par une amélioration de l'excédent de la balance des biens et services et du compte courant en 2022, à condition que l'orientation des cours de l'or et du coton reste favorable et que leurs productions maintiennent leur dynamisme.
21. Sur la période 2023-2025, l'activité économique enregistrerait une croissance de 6,2% en moyenne, avec des variations de valeur ajoutée respectives de 7,4%, 5,6% et 5,1% pour les secteurs secondaire, tertiaire et primaire. L'inflation en moyenne annuelle devrait se situer à moins de 3% sur la période 2023-2025. Au niveau des finances publiques, il est attendu une hausse des recettes fiscales de 9,5% en moyenne sur la période. L'encours de la dette resterait en dessous de 70% du PIB à moyen terme avec des taux d'endettement projetés à 52,6%, en moyenne. Au titre des échanges avec le reste du

monde, les transactions se solderaient par une amélioration de l'excédent de la balance des biens et services à moyen terme.

22. Les discussions ont porté sur les hypothèses qui sous-tendent la production d'or, le faible niveau d'exécution des recettes au premier semestre 2022 et l'utilisation des données conjoncturelles dans les prévisions, la distinction entre les activités de production et d'égrenage de coton, l'absence des données sur le premier trimestre 2022 pour certains indicateurs (IPI, IHPC), les déterminants des performances du secteur agricole et la prise en compte des risques liés au climat et au coût des intrants, la cohérence entre les évolutions décrites pour l'indice de la production industrielle (IPI) et la valeur ajoutée du secondaire, et la cohérence des projections contenues dans la Loi de finances initiale, le rapport d'exécution de la surveillance multilatérale et le dernier cadrage arrêté avec le FMI.

c) Côte d'Ivoire

23. A fin mars 2022, l'environnement international est marqué par une inflation en hausse et une croissance mondiale en ralentissement. En dépit de ces tensions inflationnistes, l'économie de la Côte d'Ivoire affiche une situation favorable avec la reprise effective de l'activité économique nationale, favorisée par l'amélioration du climat des affaires et la poursuite de grands projets d'infrastructures publiques. Le secteur primaire enregistre une évolution mitigée des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation, portée par le couple café-cacao, à fin mars 2022. Quant au secteur secondaire, l'activité industrielle maintient sa tendance haussière entamée depuis le second semestre 2021, en raison d'une bonne tenue des activités extractives, manufacturières et énergétiques. En outre, le secteur des BTP a enregistré une embellie due à l'exécution des projets d'infrastructures publiques. Au niveau du secteur tertiaire, de façon globale, on note une évolution positive grâce à la maîtrise de la propagation de la maladie à coronavirus. Toutefois, à fin avril 2022, l'inflation s'est affichée à 4,6%, en moyenne annuelle, c'est-à-dire au-delà du seuil communautaire et compte tenu des mesures de ripostes adoptées par l'Etat.
24. Sur les quatre premiers mois de l'année 2022, le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire enregistre un excédent commercial de 347,9 milliards, avec une dégradation des termes de l'échange de 17,5%, sous l'effet d'une hausse des prix à l'export plus faible que celle des prix à l'import. Au premier trimestre 2022, la situation des finances publiques est caractérisée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes totales et dons ainsi que des dépenses totales et prêts nets. Le déficit budgétaire global dons compris est ainsi ressorti à 268,4 milliards.
25. Enfin, à fin mars 2022, les conditions monétaires sont favorables, en raison d'une augmentation de la masse monétaire de 13,8%, soutenue en grande partie par une hausse des encours des créances intérieures.
26. En dépit de la conjoncture internationale défavorable, les perspectives économiques demeurent bonnes, grâce notamment aux retombées de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ainsi, après avoir affiché une croissance réelle du PIB de 7,4% en 2021, l'activité économique devrait progresser de 6,9% en 2022. La croissance économique se consoliderait sur la période 2023-2025 avec un taux de croissance moyen de 7,2%, porté par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire qui progresseraient respectivement de

3,3%, 9,8% et 7,9%. Quant à l'inflation, elle se situerait à 4,5% en 2022 et s'établirait à 2% en moyenne sur la période 2023-2025.

27. Sur le plan budgétaire, l'impact de la conjoncture internationale, avec les nouvelles contingences liées au renchérissement des prix et aux défis sécuritaires, a occasionné un ajustement des objectifs sur la période 2022-2025. Ainsi, en 2022, le déficit budgétaire devrait ressortir à 5,7% du PIB et la cible de 3% a été reportée de 2024 à 2025.
28. Sur le plan extérieur, en 2022, le déficit courant ressortirait à 4,1% du PIB, après 3,8% du PIB en 2021. Sur la période 2023-2025, il s'établirait à 3,4% du PIB. Aussi, le solde global ressortirait excédentaire à 0,7% du PIB en 2023, puis serait déficitaire sur la période 2024-2025 avec une moyenne de -0,5% du PIB.
29. Sur la période 2022-2025, la situation monétaire serait marquée par une hausse de la masse monétaire (+13,4%) résultant de l'accroissement du crédit intérieur (+14,4%) et de la consolidation des avoirs extérieurs nets (+1,6%).
30. Les échanges ont porté sur : la baisse de la production de café, la chute des activités des carrières, particulièrement celles liées à l'extraction de sable, l'état d'avancement des projets d'investissement public, la cohérence entre les prévisions de l'IHPC et du déflateur, les risques socioéconomiques liés au renchérissement du coût de la vie, les perspectives concernant le renforcement du capital humain et la promotion de l'emploi, l'inadéquation entre la croissance faible du secteur vivrier et la croissance démographique, la cohérence entre les évolutions des indicateurs conjoncturels concernant le secteur primaire et de la valeur ajoutée du secteur primaire, la place de l'anacarde parmi les produits de rente et les facteurs expliquant le quasi-doublement de la production de café.

d) Guinée Bissau

31. Au cours du premier trimestre 2022, l'activité économique en Guinée-Bissau a été marquée par une hausse de la production industrielle en glissement annuel, avec une progression de 9,0% par rapport au même trimestre de l'année 2021, notamment impulsée par celle des activités des industries manufacturières (+7,8%) et celle de la production et de la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (+14,4%). Sur la même période, les prix à la consommation ont connu une forte hausse de 6,7%, notamment en raison de la hausse des prix des produits locaux (+9,2%) qui a dominé celle des prix des produits importés (+3,8%). Selon les secteurs d'activité, la hausse des prix, en glissement annuel, se présente comme suit : primaire (13,7%), secondaire (7,9%) et tertiaire (+7,9%).
32. Au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires ont, en glissement annuel, enregistré une baisse de 2% pour se situer à 26,7 milliards au premier trimestre 2022, tandis que les dépenses ont affiché une baisse de 23% sur la même période. En conséquence, les soldes budgétaires global (base engagement) et primaire sont ressortis en hausses respectives de 48% et 39%. Le définit budgétaire global donc compris s'est ainsi établi à 12,1 milliards de FCFA au premier trimestre 2022.
33. Concernant le commerce extérieur, les exportations de biens et services sont ressorties en hausse de 18% au cours du premier trimestre 2022, en glissement annuel, alors que les importations de biens et services se sont affichées en baisse de 21%. En conséquence, le solde commercial s'est amélioré de 22% sur la période.

34. Toujours au premier trimestre 2022, la situation monétaire a été marquée par une augmentation de 20% de la masse monétaire, en glissement annuel. Concernant ses contreparties, les actifs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 17%, tandis que le financement de l'économie par le secteur bancaire a progressé de 12%, par rapport au premier trimestre 2021. La dette de l'Etat auprès du secteur bancaire a, quant à elle, progressé de 22% sur la période.
35. Compte tenu de l'évolution de l'environnement international, le taux de croissance économique est ressorti à 6,4% en 2021, contre 1,5% un an plus tôt. Cette évolution est imputable à tous les secteurs d'activité. Quant au taux d'inflation, la hausse du niveau général des prix serait sous contrôle, grâce aux mesures prises par le Gouvernement pour en atténuer les effets, notamment en ce qui concerne les biens de consommation courante.
36. Sur le moyen terme 2022-2024, les principales hypothèses retenues concernant l'environnement économique international portent sur :
- une consolidation de la croissance économique mondiale à 4,4%, après la reprise de 2021 (+5,9%), la reprise des activités économiques au niveau régional (Afrique Subsaharienne) et sous régional (CEDEAO, UEMOA, ...) et l'effectivité de l'ouverture des frontières ;
 - la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;
 - la persistance des effets du conflit entre la Russie et l'Ukraine ;
 - la mise en œuvre du plan national de Développement en ce qui concerne la mobilisation des ressources externes ;
 - le renforcement de la stabilité sociopolitique et sécuritaire afin de promouvoir les dépenses d'investissements public et privé et la construction de la route Bissau-Safim ;
37. Sur la base des hypothèses, le rythme de croissance économique s'établirait en moyenne à 4,8% sur la période 2022-2024. Cette évolution reflèterait la bonne orientation favorable de l'activité dans tous les secteurs porteurs de croissance. Ainsi, le secteur secondaire progresserait, en moyenne, de 6,3%, suivi du primaire et du tertiaire qui afficheraient respectivement des progressions moyennes de 4,9% et 4,6% sur la période de projection. L'inflation, mesurée par l'Indice Harmoniser des Prix à la Consommation (IHPC), serait maintenue à un taux moyen de 3,1%. Concernant la production de noix de cajou, elle devrait atteindre 250.000 tonnes en 2024, après 190.000 tonnes en 2020 et 207.100 tonnes en 2021.
38. Au niveau des finances publiques, les objectifs du nouveau Gouvernement sont d'accroître les recettes budgétaires qui proviendraient essentiellement de la fiscalité intérieure et de porte, à travers le renforcement des capacités de structures de recouvrement, l'élargissement de l'assiette et de la mobilisation des dons.
39. Après le déficit de 5,7 Milliards enregistré en 2021, Le solde global de la balance des paiements serait, en moyenne, excédentaire de 34,3 milliards de FCFA sur la période 2022-2024, en lien avec la bonne tenue des exportations ;

40. S'agissant de la masse monétaire, elle s'établirait à 478,4 milliards de FCFA en 2022 et passerait de 501,3 milliards en 2023 et à 523,7 milliards en 2024, en lien avec l'augmentation de la circulation fiduciaire au cours de la période.
41. Les facteurs de risques qui pourraient peser sur la prévision macroéconomiques 2022 sont : la propagation du Covid-19 dans le monde, avec l'apparition des nouveaux variants du virus ; la persistance de la guerre entre le Ukraine et la Russie ; les fluctuations des cours mondiaux du pétrole ; la situation sociopolitique du pays ; et la sortie de l'entreprise *Maersk* du pays.

Les échanges ont porté sur le maintien des prévisions de 2024 en 2025, les difficultés dans les exportations du premier semestre 2022, les perspectives de la production de noix de cajou, les difficultés liées à la maîtrise du secteur de la noix de cajou et la période devant marquer le début de la campagne d'exportation du produit, et les difficultés liées aux incohérences entre les chiffres concernant les déclarations et les exportations relatives à la noix de cajou.

e) Niger

42. De manière globale, une orientation peu satisfaisante de la conjoncture économique nationale a été relevée au premier semestre 2022, en lien avec l'inflation mondiale qui confirme sa tendance haussière et la persistance des crises sécuritaire et sanitaire. Sur la période, il a été constaté : une très légère hausse des recettes totales de 0,2%, tirée par celle des recettes non fiscales (5,4 milliards de FCFA) ; une baisse de la production céréalière de 37,9% lors de la campagne 2021/2022, par rapport à celle de 2020/2021 ; une inflation en glissement annuel de 5,4% à fin avril 2022; une inflation en moyenne annuelle de 4,3%, au-dessus de la norme communautaire de 3% ; et une détérioration du solde commercial (-398,5 milliards de FCFA) au 1er trimestre 2022. Par ailleurs, la mise en œuvre des mesures d'atténuation des effets de la pandémie de Covid-19 prises par l'Etat du Niger s'est poursuivie.
43. En 2022, le taux de croissance économique serait de 7,0%, contre 1,3% en 2021. Cette évolution serait imputable à tous les secteurs d'activité. Le taux d'inflation serait maîtrisé. Au niveau des finances publiques, il est attendu un niveau déficit budgétaire qui se situerait à 7,4%, après 5,9% en 2021.
44. Les paiements extérieurs se traduiraient par un déficit de 46,3 milliards en 2022, contre un excédent de 126,6 milliards en 2021. Cette évolution serait imputable aux importations des biens d'équipement, notamment en liaison avec la construction du pipeline destiné à l'exportation de pétrole, la réalisation du barrage de *Kandadji* et d'autres travaux d'infrastructures ainsi qu'une progression modérée des exportations des biens. La masse monétaire progresserait de 8,2% pour s'établir à 1681,2 milliards de FCFA en 2022, impulsée par l'augmentation des créances intérieures.
45. S'agissant des perspectives 2023-2025, le taux de croissance annuel moyen serait de 8,3%. L'amélioration progressive du déficit budgétaire se traduirait par l'atteinte d'un déficit inférieur ou égal à 3% à partir de 2024, avec plus précisément un déficit de 2,8%.
46. Le solde global de la balance des paiements passerait de -189,8 milliards en 2023 à +114,7 milliards en 2024 et se situerait à +108,6 milliards en 2025. S'alignant sur l'évolution projetée de ses contreparties, la masse monétaire croîtrait de 10,5%, en

moyenne, sur la période pour se situer à 1828,1 milliards en 2023, puis à 2084,1 milliards en 2024, avant d'atteindre 2.265,8 milliards en 2025. Toutefois, des risques subsistent concernant les perspectives. Il s'agit notamment de(s) : (i) aléas climatiques ; (ii) la situation sécuritaire et sanitaire ; (iii) la baisse des cours des matières premières (uranium et pétrole, en particulier) ; (iv) retards dans la mise en œuvre des investissements programmés et ; (v) retards dans la mise en œuvre des réformes.

Les échanges ont porté sur : la production céréalière de la campagne agricole 2021/2022 ; l'état d'avancement du projet de pipeline pour l'exportation de pétrole brut, en collaboration avec le Bénin ; les explications de la forte baisse d'activité projetée pour le secteur secondaire en 2024 ; l'inflation relativement faible projetée pour 2023 ; la forte décélération projetée en 2025, notamment pour le secteur secondaire ; et l'existence d'analyses relatives à la dynamique du PIB par tête, compte tenu des projections optimistes du taux de croissance économique à moyen terme.

f) Sénégal

47. Malgré la hausse de 7,1% du PIB, en glissement annuel, au quatrième trimestre 2021, portée essentiellement par la consolidation des activités des secteurs secondaire (+11,7%) et tertiaire (+7,6%), la conjoncture économique semble peu favorable au Sénégal au premier trimestre 2022. En effet, il est observé :
- une campagne agricole 2021/2022 morose, avec un repli de la production pour la plupart des spéculations ;
 - une chute de 23,6%, en glissement annuel, de la production halieutique au premier trimestre 2022, en liaison avec la baisse simultanée des productions de la pêche artisanale (-22,8%) et de la pêche industrielle (-25,1%) ;
 - des tensions inflationnistes avec la hausse de 7,0% de l'indice des prix à la consommation en avril 2022, en glissement annuel. Le taux d'inflation s'est, quant à lui, établi à 3,9% à fin avril 2022, dépassant ainsi, pour la première fois, la norme communautaire (3%) depuis 2008 ;
 - une détérioration du déficit commercial estimé à -698, 4 milliards de FCFA au premier trimestre 2022 contre -314, 2 milliards un an plutôt.
48. Cependant, en glissement annuel, il a été noté une hausse de 7,5% de la production industrielle au premier trimestre 2022 et une poursuite de la reprise du trafic aérien de passagers qui a progressé de 5,3% sur ce trimestre, comparativement au même trimestre de 2021.
49. L'activité économique du Sénégal au titre de l'année 2022 est attendue en hausse de 5,1%, contre une prévision de 6,1% un an plutôt, soit une décélération d'un (01) point de pourcentage, expliquée par la conjoncture internationale défavorable. Le déficit budgétaire devrait s'aggraver en liaison avec les différentes mesures de soutien prises par l'Etat pour juguler la hausse des prix des produits alimentaires.
50. A moyen terme, la croissance devrait s'établir à plus de 6,0% sur la période 2022-2025 avec un pic de 10,5% en 2023 à la faveur de l'exploitation de pétrole et de gaz.
51. Concernant les risques, il a été rappelé que le pays produit désormais un rapport d'évaluation des risques macrobudgétaires, suite à un appui d'AFRITAC de l'Ouest. Les principaux risques évoqués concernent : le prolongement de la crise russo-ukrainienne, la

persistance de cours élevés pour les produits alimentaires, le maintien des sanctions communautaires contre le Mali, la persistance des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, une nouvelle vague de la pandémie de Covid-19, la baisse de production agricole, les prochaines élections législatives (2022) et présidentielle (2024) et les conséquences budgétaires des accords avec les syndicats de l'enseignement et de la santé.

A l'issue de la présentation, les discussions ont porté sur : l'absence d'activité de raffinage au premier trimestre 2022 ; l'impact de la hausse des salaires sur la croissance ; les délais relatifs à la production de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) des branches de la construction et des services ; la prise en compte de l'impact des gros investissements publics et injections de liquidité dans la dynamique de l'inflation ; l'identification des canaux de transmission de l'inflation ; la cohérence des évolutions décrites par les indicateurs conjoncturels et les prévisions, notamment pour la pêche ; l'impact du faible taux de vaccination contre le coronavirus sur l'activité économique ; et l'absence de projection des indicateurs monétaires pour l'année 2022.

g) Togo

52. Dans un contexte de tension inflationniste et de menace sécuritaire grandissante, mais sans aucun conflit intercommunautaire², l'économie togolaise devrait continuer d'observer au cours du premier semestre de 2022 : (i) une baisse des contaminations contre la Covid 19, (ii) une amélioration de la couverture vaccinale, (iii) une bonne tenue du secteur secondaire, malgré une hausse des prix à la production industrielle, (iv) un résultat acceptable pour la campagne agricole 2021-2022, (v) une pluviométrie relativement bonne pour la campagne agricole 2022-2023, (vi) une bonne tenue du secteur tertiaire avec, entre autres, une appréciation des activités portuaire et aéroportuaire, une hausse des activités du commerce extérieur, (vi) une situation monétaire qui s'améliore avec la hausse de la masse monétaire tirée par celle des créances intérieures.
53. Cette situation conjoncturelle permettrait de connaître en 2022 un taux de croissance de 6,9%, pour une inflation de 6,6% à fin mars 2022. Cette croissance serait principalement portée, du côté de l'offre, par le secteur secondaire dont le taux de croissance s'établirait à 6,5%. Du côté de la demande, la croissance en 2022 serait tirée par la consommation finale et les investissements. La situation budgétaire serait déficitaire en dépit de la hausse des recettes totales (+19,8%) qui ne compenserait pas celle des dépenses totales (+17,2%). Les échanges extérieurs du Togo seraient caractérisés par un solde courant déficitaire avec des exportations et des importations en hausse. La masse monétaire, quant à elle, a progressé de 6,8% à fin mars 2022 par rapport à son niveau de décembre 2021.
54. En perspective sur la période 2023-2025, la croissance annuelle moyenne du PIB serait de 6,8%, en lien avec le bon dynamisme observé au niveau de tous les secteurs. Du côté de la demande, la consommation finale et l'investissement seraient les principaux moteurs de cette croissance. La situation budgétaire serait marquée par un déficit en amélioration qui atteindrait 4,3% en 2023, avant de s'établir respectivement à 3,0% en 2024 et 2,6% en 2025. De même, les échanges extérieurs seront caractérisés par une hausse plus importante des exportations que celle des importations, améliorant ainsi le déficit du solde

² Notamment, entre éleveurs et agriculteurs.

commercial du Togo sur la période. Celui-ci s'établirait ainsi à 7,7%, en moyenne, sur la période 2023-2025.

55. Les facteurs de risque sont, entre autres, la persistance de la menace sécuritaire, l'apparition d'autres variants de la Covid-19 et d'autres virus, une mauvaise pluviométrie, la persistance de la crise russo-ukrainienne et la non maîtrise des prix.

Les discussions ont porté sur : les perspectives de production concernant les principaux produits de rente, notamment le cacao, le café, les phosphates et le coton ; la baisse de la production de coton et l'émergence de celle du soja ; l'évolution des agrégats de la masse monétaire ; la prise en compte des indicateurs conjoncturels dans les prévisions ; la révision à la baisse des perspectives concernant les activités de pêche et certaines branches du secteur tertiaire ; la méthode d'estimation de l'activité des branches de l'administration publique.

Session 2 : Conjoncture économique et perspectives économiques vues par les organisations sous-régionales et internationales

(i) Communications d'AFRISTAT sur l'environnement international

56. Le thème sur « l'environnement international, analysé à partir de la base de données d'AFRISTAT », a été exposé par M. Serge Jean EDI, Directeur général adjoint d'AFRISTAT.

Concernant l'évolution de l'environnement économique international, les principales tendances montrent que :

- les perspectives économiques mondiales, en termes d'activité, annoncent un ralentissement à moyen terme, après la reprise générale de 2021, due aux effets des crises (pandémie de Covid-19 et crise russo-ukrainienne) ;
- Les taux d'intérêt se relèvent progressivement sur les marchés bancaires développés ;
- La remontée des cours des produits de base s'accroît ;
- On constate une perturbation du commerce international
- On constate une montée inflationniste générale surtout dans les pays du G7 et les BRICS.

(ii) Conjoncture régionale vue par la BCEAO

57. La BCEAO a, dans sa présentation, indiqué que l'activité économique au sein de l'Union a poursuivi son redressement au cours du premier trimestre 2022. En effet, sur la base des indicateurs conjoncturels suivis, les activités marchandes de l'économie de la région augmenteraient de 8,8% au premier trimestre 2022, après une réalisation de 6,8% à la même période de 2021. Le dynamisme économique proviendrait de la poursuite des projets de construction des infrastructures de base, de l'accroissement des productions agricoles et industrielles ainsi que de l'essor des services. En outre, les économies de l'Union ont évolué dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance mondiale, induit par la guerre en Ukraine, les sanctions contre la Russie et la stratégie

- « zéro Covid » en Chine. Le repli de la reprise de l'activité économique touche l'ensemble des partenaires commerciaux de l'Union.
58. Les cours des produits de base exportés par les pays ont poursuivi leur tendance haussière, avec une amorce de la baisse en avril 2022.
59. L'inflation s'est établie à 6,4% au premier trimestre 2022 et à 6,8% en avril 2022, après une réalisation de +3,6% en 2021. La hausse du niveau général des prix à la consommation est essentiellement imputable au renchérissement des produits alimentaires. La situation monétaire à fin mars 2022 est caractérisée par une augmentation de 11,9%, en rythme annuel, de la masse monétaire, tirée par les créances intérieures (+18,8%), les actifs extérieurs nets étant en baisse (-20,9%). La situation extérieure des pays de l'Union s'est dégradée, avec l'augmentation du déficit commercial et du compte courant hors dons. Le déficit budgétaire a enregistré une nette amélioration au cours du premier trimestre 2022, comparé à la même période de 2021. En effet, le déficit s'est réduit, passant de 5,9% au quatrième trimestre 2021 à 3,6% au premier trimestre 2022.
60. En perspective, à l'instar des pays partenaires commerciaux de l'Union et selon les récentes prévisions du FMI, il est attendu un repli de la croissance en 2022, après le rebond enregistré en 2021 (+5,6%). La croissance de l'activité économique attendue dans les pays de l'UEMOA se situerait à 5,3% en 2022 et à 6,7% en 2023. Les prévisions d'inflation du FMI laissent entrevoir des tensions sur l'évolution future des prix à la consommation, en lien avec les inquiétudes liées à l'environnement international (hausse continue des prix internationaux des produits alimentaires, retombées de la guerre en Ukraine, etc.).
61. Il est attendu accélération du taux d'inflation qui s'établirait à 5,3% en 2022 et 2,3% en 2023, après une réalisation de 3,6% en 2021. La consolidation de l'activité économique dans les Etats membres de l'Union, dans un contexte international de retour de la croissance, nécessite la consolidation des mesures de riposte de l'inflation, la poursuite de la promotion du secteur privé et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques.

Au terme de la présentation, les échanges ont porté sur l'absence d'impact négatif de la crise sur les activités marchandes de la Côte d'Ivoire et du Niger, la position de la BCEAO quant aux appuis à apporter aux Etats du Sahel et en particulier au Mali, la poursuite de la production de l'indicateur du PIB trimestriel par la BCEAO, la politique de gestion des correspondants pour les systèmes de paiement compte tenu des sanctions contre la Russie.

(iii) Situation économique et financière 2021 dans l'UEMOA et perspectives

62. Dans sa communication, après être revenue sur l'environnement économique international, la Commission a rappelé que le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (PCSCS) étant suspendu, elle ne pouvait présenter un état de la convergence en 2021.
63. Toutefois, pour ce qui est de la situation économique et financière, on peut noter que l'Union enregistrerait un taux de croissance de 6,1% en 2021, contre 1,8% en 2020. Le taux d'inflation se situerait à 2,1% en 2020. Au plan financier, le déficit global dons compris se situerait à 5,5% en 2021, contre 5,7% en 2020. Le taux d'endettement est, quant à lui, ressorti à 54,8% en 2021, après 50,2% en 2020.

64. Dans l'hypothèse d'une fin de la guerre en Ukraine au cours des prochains mois, le taux de croissance devrait se redresser en 2022 pour atteindre 6,1% et la dynamique de croissance se poursuivrait jusqu'en 2024, avec un taux de croissance moyen au-dessus de 7,0%. S'agissant du solde budgétaire, il devrait être marqué par une amélioration progressive et cette consolidation progressive devrait porter le déficit global en dessous de 3,0% à partir de 2024 (2,9%). S'agissant du taux d'endettement de l'Union, il s'établirait autour de 50% du PIB de l'Union à moyen terme et passerait à 48,9% en 2024.

Les échanges qui ont fait suite à la présentation de la Commission ont principalement porté sur l'opérationnalité du modèle de prévision utilisé par la Commission pour élaborer son cadrage macroéconomique, l'importance de poursuivre l'exercice de la surveillance multilatérale en dépit de la suspension du Pacte de convergence, l'importance des travaux d'analyse de l'impact de la crise russo-ukrainienne, l'importance d'identifier mécanismes pouvant conduire à une matérialisation des risques de surendettement dans certains pays et l'impact potentiel de la crise russo-ukrainienne sur les transferts des migrants.

(iv) Communication du Bureau Sous régional en l'Afrique de l'Ouest de la CEA sur les impacts potentiels de la crise Russie-Ukraine sur la sous-région.

65. Le représentant de la CEA a fait une présentation sur les impacts potentiels de la crise russo-ukrainienne sur les économies de l'Afrique de l'Ouest. Il a identifié les canaux de transmission à la fois des prix et du volume des produits énergétiques et alimentaires pour impacter les économies de la sous-région.

66. En effet, la crise ukrainienne et les sanctions qui ont suivi ont poussé les prix du pétrole et du blé à leurs plus hauts niveaux depuis des années. Les prix des denrées alimentaires ont atteint leur plus haut niveau en 14 ans, tandis que le prix du pétrole a atteint son plus haut niveau depuis 2008. Ces évolutions devraient globalement augmenter le coût des importations de pétrole et avoir un impact sur les prix de l'énergie pour les ménages et les entreprises. Alors que les exportateurs de pétrole bénéficieront de la hausse des prix du pétrole, les pays importateurs de pétrole seront affectés et la hausse des prix des denrées alimentaires menace d'aggraver l'insécurité alimentaire, en particulier dans la région du Sahel où plus de 2,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Ce choc supplémentaire pourrait exacerber les inégalités et plonger des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté.

67. La crise pourrait également impacter les envois de fonds de la diaspora de par ses effets sur l'économie mondiale. Une attention accrue devrait être portée aux questions de sécurité pour prévenir le risque de trafic d'armes potentiel vers les États fragiles du Sahel.

68. La présentation de la CEA s'est terminée par une série de recommandations aux pays de la sous-région.

- Les pays d'Afrique de l'Ouest devraient tirer les leçons de la crise actuelle pour réduire leur forte dépendance extérieure vis-à-vis des biens stratégiques (énergie, céréales/aliments, engrais) grâce à la diversification économique et à l'industrialisation, en tirant parti de l'opportunité de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;
- Les gouvernements devraient investir dans les énergies renouvelables telles que, entre autres, l'énergie solaire, l'hydroélectricité, en puisant dans les importantes ressources de dotation de la région ;

- Ils devraient mettre en place des mécanismes de protection sociale pour atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole au segment le plus vulnérable de la population ;
- Les filets de sécurité devraient cibler les personnes vulnérables avec un accent sur la population croissante des personnes déplacées internes du fait de l'insécurité au Sahel ;
- les gouvernements doivent renforcer et appliquer les cadres régionaux et nationaux pour prévenir le flux potentiel de trafic d'armes illicites.

(v) Communication de l'AMAO

69. La présentation de l'AMAO a porté essentiellement sur les principales évolutions du programme de coopération monétaire de la CEDEAO, ainsi que sur les principaux progrès réalisés dans le cadre de la création de la monnaie unique de la CEDEAO. Les principaux points évoqués sont notamment :

- l'évaluation régulière de l'état de la convergence macroéconomique des économies;
- l'adoption d'un régime de change flexible, assorti d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation ;
- l'adoption du système fédéral pour la Banque centrale ;
- le choix de l'ECO comme nom de la future monnaie unique de la CEDEAO ;
- l'adoption du sigle « Ec » comme symbole de l'ECO ;
- le choix de la dénomination « Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) » ; et
- la création d'un Fonds spécial pour assurer le financement adéquat des programmes de la feuille de route révisée.

Les échanges qui ont suivi la présentation ont principalement porté sur des interrogations relatives à l'implication de l'AMAO dans les travaux pour la mise en place du Mécanisme africain de stabilité financière de la Banque Africaine de Développement (BAD), les travaux en cours pour la mise en place d'un fonds de stabilisation au sein de la CEDEAO, la poursuite des activités pour la prise en charge des questions en suspens en perspective de la monnaie unique (définition de la majorité, répartition du capital et des réserves, harmonisation des concepts de compte courant et de capital, etc.).

Session 3 : communications sur le thème central

(i) Communication d'AFRITAC de l'Ouest

70. La communication d'AFRITAC de l'Ouest, partant de la démarche d'analyse et de gestion des risques, a mis en exergue les étapes vers la proposition de mesures pour faire face à la situation économique et financière induite par les tensions inflationnistes actuelles. Elle a indiqué que différents éléments pouvaient permettre d'anticiper le processus inflationniste en cours depuis 2021. La communication a mis en exergue la forte probabilité de la survenance prochaine de nouveaux risques inflationnistes, notamment en rapport avec la crise russo-ukrainienne. Dans ce cadre, différents instruments d'analyse et d'estimation des tendances de fin d'année ont été présentés et discutés.

71. En outre, la catégorisation des mesures de riposte, l'analyse des expériences passées en la matière et les mesures en cours dans les Etats et les institutions sous-régionales ont fait l'objet de riches débats et de recommandations.

Il est globalement ressorti des discussions la nécessité de renforcer le rôle des systèmes de suivi de la conjoncture économique comme système d'alerte précoce, de bien cibler les populations dans la prise des mesures et de faire l'arbitrage entre court terme et moyen terme dans le choix de ces mesures compte tenu des coûts budgétaires et de la récurrence des risques de cette nature.

(ii) Communication de la BCEAO

72. La BCEAO a, dans sa présentation, passé en revue la situation récente de l'inflation, les effets de l'inflation actuelle et les mesures de riposte.

73. Au niveau de l'UEMOA, le taux d'inflation dans l'Union s'est maintenu en dehors de la zone cible de [1%-3%] depuis quatre trimestres, passant de 3,3% au deuxième trimestre 2021 à 6,4% au premier trimestre 2022. Cette forte accélération des prix intervient dans un contexte de tensions inflationnistes mondiales, en ligne avec la hausse des cours des matières premières et les perturbations des chaînes d'approvisionnement induites par la crise de la Covid-19 ainsi que, plus récemment, par le conflit russo-ukrainien. Elle a également eu lieu dans un contexte de mise en œuvre, par les Etats membres de l'Union, de politiques budgétaires expansionnistes, conjuguées avec une orientation accommodante de la politique monétaire, en réponse à la crise économique liée à la pandémie de coronavirus. Globalement, l'inflation est ressortie en moyenne à 3,6% en 2021, après 2,1% en 2020.

74. Les pressions inflationnistes n'ont pas eu d'effets sur la croissance des pays de l'UEMOA. Jusqu'en décembre 2021, les performances des économies de l'UEMOA sont restées solides. Toutefois, depuis le début de l'année 2022, les phases d'accélération du taux d'inflation sont associées à la décélération des activités marchandes, notamment les activités commerciales et de services marchands non financiers.

75. En termes de mesures de riposte, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO continuera à accorder une attention particulière à la dynamique d'évolution de l'inflation et prendra, le cas échéant, les mesures nécessaires pour assurer la stabilité des prix. Les Etats membres de l'UEMOA ont pris des mesures de lutte contre la vie chère, notamment à travers la facilitation de l'accessibilité des produits alimentaires et de l'énergie et le renforcement de la production agricole. Dans le but d'assurer une meilleure coordination entre les politiques monétaire et budgétaire, la BCEAO fait l'état des lieux des mesures prises pour contenir les pressions inflationnistes, l'évaluation de l'impact de celles-ci sur les finances publiques et leur efficacité. Si nécessaire, la BCEAO prendra des mesures supplémentaires pour contenir les risques inflationnistes liés à la demande.

76. Par ailleurs, la BCEAO a indiqué que l'activité économique au sein de l'Union a poursuivi son redressement au cours du premier trimestre 2022. En effet, sur la base des indicateurs conjoncturels suivis, les activités marchandes de l'économie de la région augmenteraient de 8,8% au premier trimestre 2022, après une réalisation de +6,8% à la même période de 2021. Le dynamisme économique proviendrait de la poursuite des projets de construction des infrastructures de base, de l'accroissement des productions

agricoles et industrielles ainsi que de l'essor des services. En outre, les économies de l'Union ont évolué dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance mondiale, induit par la guerre en Ukraine, les sanctions contre la Russie et la stratégie « zéro Covid » en Chine. Le repli de la reprise de l'activité économique touche l'ensemble des partenaires commerciaux de l'Union. Les cours des produits de base exportés par les pays ont poursuivi leur tendance haussière, avec l'amorce d'une baisse en avril 2022.

Suite à la présentation, les discussions ont essentiellement porté sur les actions prises par la BCEAO pour accompagner les Etats, notamment le refinancement à coût réduit sur le marché régional, le *policy-mix* à adopter pour s'attaquer aux risques liés à la demande, le renforcement des capacités productives des Etats, les toutes dernières mesures adoptées par les Etats concernant les prix à la pompe.

(iii) Communication de la Commission de l'UEMOA

77. La Commission a rappelé, dans sa communication, la pression inflationniste au niveau international a commencé depuis 2021 avec la reprise de l'activité mondiale qui a provoqué des perturbations sur la chaîne d'approvisionnement mondiale, dans un contexte déjà marqué par les effets de la pandémie de Covid-19. L'environnement international s'est, par la suite, dégradé avec la guerre en Ukraine en 2022 qui a accentué la flambée inflationniste.
78. Au niveau régional, la flambée actuelle des prix à la consommation est, en plus du contexte international défavorable, alimentée par la baisse de la production céréalière. Ainsi, l'examen de l'inflation de l'Union dénote qu'elle est plus portée par les prix des produits locaux que par les prix des produits importés. En mars 2022, le niveau de l'inflation est imputable aux composantes « produits alimentaires », « logement » et « transport ». Par ailleurs, l'analyse à partir de la nomenclature secondaire de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) montre qu'en mars 2022 le niveau de l'inflation est principalement imputable à l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors produits frais & céréales non transformées et énergie, les « Produits frais », les prix du « primaire » et des « Bien non durables ».
79. Des mesures de soutiens aux populations diverses ont été prises par les autorités des Etats membres dont des limitations de sortie des produits, la renonciation de l'Etat à certaines taxes, le plafonnement des prix et l'aide directe aux couches vulnérables. Toutefois, il a été souligné que ces différentes limitations sont contraires au principe de la libre circulation des biens au sein de l'Union et ces mesures dénotent un manque de coordination qui pourrait favoriser la contrebande et les exportations frauduleuses.

Au titre de ses recommandations, la Commission a mis l'accent sur :

- la nécessité pour les Etats membres de l'Union d'assurer une gestion prudente de la dette, notamment à travers des réajustements efficaces permettant de contenir les effets des tensions inflationnistes, sachant que la question de la dette est ressortie dès les premiers mois de la crise sanitaire et pourrait très vite refaire jour ;
- la priorité qui devrait être donnée à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la mise en œuvre d'une fiscalité efficiente, sans avoir nécessairement recours à la création de nouvelles taxes ;
- les efforts de consolidation budgétaire qui doivent être renforcés, en particulier à travers un accent accru mis sur l'efficacité des dépenses publiques ;
- la nécessité pour les autorités en charge de la gestion des produits alimentaires dans la sous-région de coordonner leurs interventions sur les limitations des exportations et sur les importations de produits alimentaires pour ne pas revivre les difficultés d'approvisionnement ;
- le renforcement, sur le long terme, des politiques économiques visant à accroître les capacités productives nationales, notamment alimentaires et énergétiques, qui devrait également contribuer à une meilleure maîtrise de l'inflation, mais aussi à l'amélioration des performances de croissance et des conditions de vie des populations.

Les échanges ont porté sur l'impact de la pandémie de Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne sur les soldes budgétaires et le service de la dette des Etats, le soutien financier des institutions régionales aux Etats pour faire face à la flambée inflationniste, l'importance d'accélérer la mise en place du fonds de stabilisation envisagé au sein de l'UEMOA, la nécessité d'élargir les assiettes fiscales et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques, l'efficacité de la politique monétaire dans un contexte marqué par des contraintes essentiellement liées à l'offre, les possibilités offertes par Afreximbank en termes de ressources à mobiliser, l'analyse comparative des modèles économiques et bases productives entre pays francophones et anglophones, les coûts de l'énergie, l'importance de la formation des jeunes et d'un accent accru sur les qualifications intermédiaires, et la pertinence des politiques industrielles.

POINT 4 : ETAT DES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE PASSE

80. Un tour de table a permis à chaque pays présent de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations du séminaire de novembre 2021.
81. Il est ressorti des discussions que certaines des recommandations ont connu un début de prise en charge, aussi bien de la part des Etats que des institutions. Toutefois, concernant les recommandations liées à tenue d'ateliers sur certaines thématiques, la levée récente des restrictions sur l'organisation de réunions en présentiel au niveau des institutions devrait permettre de les prendre en charge progressivement.

POINT 5 : DIVERS

82. Un état de l'existence de modèles de prévision de l'inflation dans chacun des Etats a pu être fait lors de ce point.

83. Les discussions ont permis de constater que dans la quasi-totalité des Etats et institutions, des prévisions de l'inflation sont effectuées, soit par le biais de modèles spécifiques, soit à l'aide de modèles de prévision macroéconomiques, avec une large diversité des instruments mis en œuvre.

POINT 5 : RECOMMANDATIONS

84. Les participants au séminaire sur la conjoncture au premier trimestre 2022 et les prévisions macroéconomiques 2022-2025 dans les Etats membres de l'UEMOA, au Cap-Vert, en Guinée et en Mauritanie ont formulé les recommandations ci-après :

a. A l'attention des Etats membres

- transmettre systématiquement les données aux institutions, après chaque révision ;
- lire avec attention les termes de référence transmis par la Commission et AFRISTAT avant les séminaires afin d'avoir une idée précise des attentes lors des rencontres ;
- faire des efforts et prendre des dispositions pour fournir des données sur le semestre objet du séminaire ou webinaire ;
- respecter le canevas des présentations communiqué par AFRISTAT et la Commission ;
- transmettre à la Commission les présentations pays et les résumés avant chaque séminaire ou webinaire ;
- répondre rapidement aux courriers des institutions, dans les délais ;
- partager avec les institutions, les études menées sur l'impact de la Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne ainsi que les mesures prises pour lutter contre l'inflation ;
- transmettre aux institutions, dans les meilleurs délais, la liste actualisée des indicateurs conjoncturels produits par les INS ainsi que les différentes publications ;
- procéder régulièrement à l'évaluation de l'impact des politiques et des mesures de réponse aux chocs .

b. Aux institutions :

- envoyer les lettres d'invitation accompagnées de l'ensemble des dossiers y afférents un mois, au moins, avant le séminaire ;
- organiser un séminaire de partage d'expériences sur les méthodologies de désaisonnalisation des séries chronologiques dans les Etats, compte tenu de l'abondance des indicateurs conjoncturels produits ;
- réorganiser un séminaire sur les techniques rédactionnelles appliquées aux documents économiques ;
- organiser un séminaire sur l'analyse des risques macroéconomiques et les mesures d'atténuation ;
- renforcer la collaboration entre les institutions dans le cadre l'organisation des séminaires de conjoncture ;
- organiser régulièrement des séminaires en visioconférence sur des thématiques en rapport avec l'analyse de la conjoncture et de la prévision ;

- renforcer la diffusion des prévisions élaborées par la Commission, notamment dans le cadre des présentations du séminaire.

POINT 7 : CLÔTURE DES TRAVAUX

85. La clôture des travaux a été prononcée par Monsieur Kalidou THIAW, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques de la Commission.

Dans son intervention, Monsieur THIAW a remercié tous les participants de leur présence et pour la richesse et la qualité des échanges tenus tout au long du séminaire. Il les ensuite assurés de l'engagement sans faille de la Commission et des institutions régionales partenaires à renforcer leurs appuis techniques aux Etats, en particulier dans les domaines du suivi et de l'analyse conjoncturelles et des prévisions macroéconomiques, avant de leur souhaiter un bon retour dans leurs pays respectifs.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROGRAMME DES TRAVAUX

Séminaire du premier semestre 2022 sur la conjoncture économique et les prévisions 2022-2025 dans les Etats de l'UEMOA, au Cap-Vert, en Guinée et en Mauritanie		
Ouagadougou - 30 mai au 03 juin 2022		
Lundi 30 mai 2022		
MATIN	Présidence : AFRISTAT et Commission de l'UEMOA	
08H 30 - 9H00	Installation des participants	
09H00 - 09H 15	Cérémonie d'ouverture :	
09H 15 - 09H 30	Discours d'ouverture du Commissaire en charge des politiques économiques et de la fiscalité intérieure de la Commission	
09H 30 - 10H	Pause café	
	Session 1 Diagnostic conjoncturel au premier semestre 2022 et prévisions 2022-2025 dans les Etats	
10H - 10H30	L'environnement international dans la base de données d'AFRISTAT	AFRISTAT
10H 30 - 11H	Débat	
11H - 11H 30	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	BURKINA FASO
11H 30 - 12H	<i>Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions</i>	
12H - 12H30	Débat	
13H00 - 14H00	Déjeuner	
APRES-MIDI	Présidence et rapporteur : Bénin, Togo	
14h - 14h30	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	NIGER
14H30 - 15H00	<i>Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions</i>	
15H00 - 15H30	Débat	COTE D'IVOIRE
15H30 - 16H00	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	
16H00 - 16H30	<i>Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions</i>	
16H30 - 17h00	Débat	
Mardi 31 mai 2022		
MATIN	Présidence et secrétariat: AFRITAC , Sénégal	
08H00 - 08H30	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	SENEGAL
	<i>Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions</i>	
08H30 - 09H00	Débat	GUINEE BISSAU
09H00 - 09H30	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	
	<i>Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions</i>	
9H30 - 10H00	Débat	
10H00 - 10H30	Pause - café	
10H30 -11H00	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	BENIN
	<i>Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions</i>	
11H00 - 11H30	Débat	TOGO
11H30 - 12H00	Conjoncture 1er semestre 2022 et prévisions 2022 -2025	
	<i>grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et visions</i>	
12H00 - 12H30	Débat	
12H30 - 14H00	Déjeuner	

APRES-MIDI	Présidence et rapporteur : Guinée Bissau, Niger	
	Session 2 Conjoncture économique vue par les organisations sous-régionales et internationales	
14h - 14h30	Conjoncture économique régionale présentée par la BCEAO	BCEAO
14H30 - 15H00	Conjoncture économique régionale présentée par la CEA	CEA BSR AO
15H00 - 15H30	Etat de la convergence en 2021 et perspectives 2022	UEMOA
15H30 - 16H00	Débat	
Mercredi 1er juin 2022	Session 3 Thème central : effets de l'inflation actuelle sur les pays et mesures de riposte	
MATIN	Présidence et rapporteur : Guinée, Burkina Faso	
08H30 - 09H00	Présentation sur le thème central	AFRITAC Ouest
09H00 - 09H30	Débat	
09H30 - 10H00	Présentation sur le thème central	AFRISTAT
10H00 - 10H30	Débat	
10H30 - 11H00	Pause café	
11H00 - 11H30	Présentation sur le thème central	CEA
	Débat	
11H30 - 12H00	Présentation sur le thème central	AMAO
12H00 - 12H30	Débat	
12H30 - 14H00	Déjeuner libre	
APRES - MIDI	Présidence et rapporteur : AFRITAC, Côte d'Ivoire	
14H00 -14H30	Présentation sur le thème central	BCEAO
15H00 - 15H30	Débat	
15H30 - 16H00	Présentation sur le thème central	COMMISSION UEMOA
16H00 - 16H30	Débat	
Jeudi 02 juin 2022		
MATIN	Présidence et rapporteur : AFRITAC, Togo	
8H30 - 10H30	Test Covid	
10H 30 - 12H00	Etat de mise en œuvre des recommandations du séminaire précédent - Situation des pays	
12H00 - 12H30	Divers	
12H30 -14H00	Débat	
12H - 13H30	Déjeuner - libre	
APRES - MIDI		
14H00 -16H30	Rédaction du rapport final	UEMOA
Vendredi 03 juin 2022	Session 4 Questions et présentations diverses, adoption du rapport administratif	
MATIN	Présidence : Commission de l'UEMOA	
10H30 - 12H 00	Adoption du compte-rendu administratif et des recommandations	TOUS
12H 00	Clôture du séminaire	

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

	Pays	Représentants	Email
1	Bénin	FADO Cagniun Alexis KOUTCHADE Alban Gildas	afado@insae-bj.org gildaskoutchade@yahoo.fr
2	Burkina Faso	KERE Brahim NIANGAO Issaka	ibkere@yahoo.fr niangaoiss@yahoo.fr
3	Côte d'Ivoire	KOMENAN Ismael SANGARE Moussa	iskomenan@gmail.com sangarem194@gmail.com
4	Guinée Bissau	Bedanhoba Na Salú Paulino GOMES	benasalu.dgpee@gmail.com paulgomes75@hotmail.com
5	Niger	Maliki Zeynabou MOHAMADOU Sitou BALARABE MAHAMAN	zmohamadou@yahoo.fr sitoubalarabem@gmail.com
6	Sénégal	Idrissa DIAGNE Ramlatou DIALLO	diagneidrissa@hotmail.com Ramlatou.DIALLO@ansd.sn
7	Togo	Prenam AVEYA AGBOKA Komi Venunye	aveyaprenam@gmail.com kagboka70@gmail.com
8	AFRISTAT (Mali)	Serge Jean EDI	edi@afristat.org -
9	Guinée	KEITA Morikè KAMANO Patrice	keitamorike@yahoo.fr patricekamano@gmail.com
10	BCEAO	ANGO Issa Zongo	agango@bceao.int
11	BCRG	DIALLO oumarou Diouldé	oumard.diallo@bcrq-guinee.org
12	AMAO	DIALLO Alhassane Mariame	amdiallo@amao-wama.org
13	BCRG	DIALLO Oumarou Diouldé	oumard.diallo@bcrq-guinee.org
14	CEA	DOSSO Bakary	dosso2@un.org
15	UEMOA	THIAW Kalidou	kthiaw@uemo.int
16		CAMARA Aba	ACAMARA@uemoa.int
17		HAROUNA IDE Soumana	sharounaide@uemoa.int
18		MOUSSA Abidoulaye	amoussa@uemoa.int
19		GNAZALE Paterne	pgnazale@uemoa.int
20		FAYE Modou Ndur	mnfaye@uemoa.int